"tendre que tous ceux qui seraient dévoués à ce sacré "Cœur ne périraient jamais." (Lettre 33).

Comptons sur ces promesses. Notre Seigneur ne trompe

pas, il tient toujours sa parole

Quand un Ligueur aura durant plusieurs années, offert chaque matin ses actions au Cœur de Jésus, empêché le blasphème selon son pouvoir, et récité pour le réparer son Pater, Ave et trois Gloria Patri, qu'il aura travaillé à étendre le règne de Dieu en s'opposant à l'intempérance, source de tant de péchés; que, tous les trois mois, au moins, cet homme fera une bonne et fervente communion, lorsque la mort viendra, pourra-t-il craindre de voir Notre-Seigneur l'abandonner et le laisser tomber dans les abîmes de l'enfer? oh! non, certes, il n'en sera pas ainsi. Notre-Seigneur qui fut son refuge durant la vie sera aussi sa consolation et sa force à la mort.

Si cet homme a sur la conscience quelque péché non encore expié, Jésus lui donnera le temps de serepentir de recevoir les sacrements et de faire une Donne et sainte mort.

Voulez-vous donc avoir une sainte vie chrétienne?

Voulez-vous gagner beaucoup de mérites? Voulez-vous être bénis dans vos familles?

Voulez-vous avoir beaucoupde prières et de votre vivant et après votre mort?

Voulez-vous enfin assurer le salut de vos âmes?

Enrôlez-vous parmi les amis de Notre-Seigneur. Venez vous ranger sous son étendard, combattez le bon combat, et quand viendra la fin, vous direz avec la bienheureuse Marguerite-Marie:

"Ah! qu'il est doux de mourir, après avoir eu une constante dévotion au Cœur de celui qui doit être notre juge."

CALENDRIER DU MOIS

Offices pour les Frères.

19 mars, 7 h. ½ P.M., Absolution genérale.
22 " 7 h. ½ P.M., Assemblée mensuelle (obligation).

Offices pour les Sœurs.

4 mars, 2 hrs. P.M., Assemblée mensuelle (obligation). 19 "P.M., Absolution générale.

N. B.—Le 24 mars, à 1 h. ½ P.M., l'absolution générale sera donnée à la chapelle, mais seulement aux membres qui n'auront pas pu se présenter le 19.